



BAREME DE PRIX GAZ NATURE

Marchés 2017-5

Prix pour le gaz naturel, dans le cadre de la consultation n°2017-5 du groupement d'achat d'énergies des syndicats départementaux d'énergies de la région Bourgogne Franche-Comté (fourniture du 01/01/2018 au 31/12/2019).

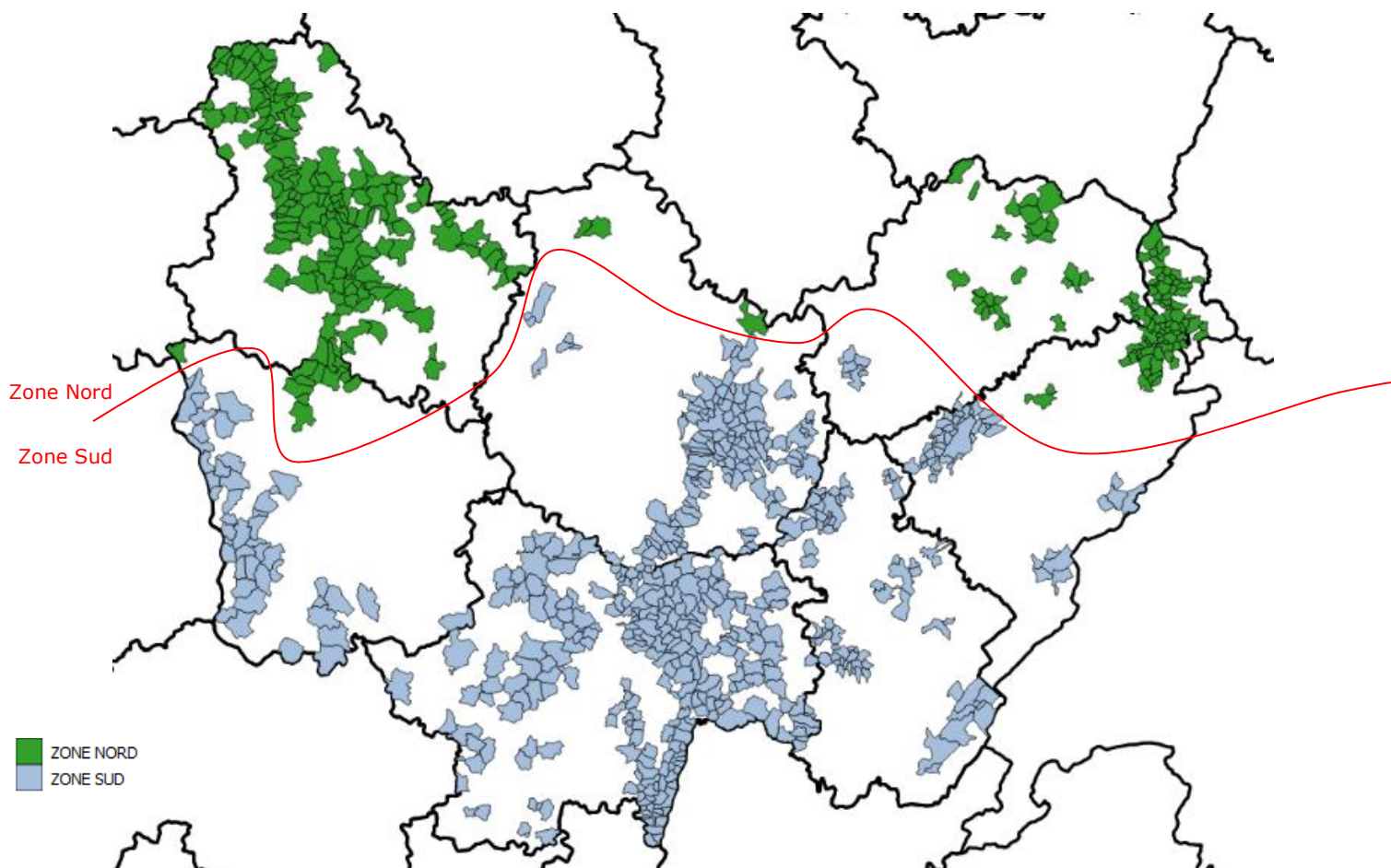
L'allotissement de la consultation

Le marché 2017-5 comprend deux lots :

LOT 1 : Points de Livraison (PDL) situés dans la zone de distribution Nord de la France

LOT 2 : Points de livraison (PDL) situés dans la zone de distribution Sud* de la France

Le réseau de transport de gaz naturel français est scindé en deux zones. Une zone au Nord et une zone au Sud. La région Bourgogne-Franche-Comté se retrouve à cheval entre ces deux zones. La Carte ci-dessous représente les communes alimentées en gaz naturel ainsi que leur zone d'appartenance.



Les prix du gaz naturel

Gaz de Bordeaux facture trois composantes : Le Terme de Quantité TQ et le Terme forfaitaire (TF) et les taxes et contributions

Le Terme de Quantité TQ(i) exprimé en € HTT/MWh s'applique aux quantités consommées d'un point de livraison contient :

- le terme TQ(i)GRD correspondant au prix proportionnel, à l'euro près (sans marge), du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution du GRD concerné publié au journal officiel et propre à chaque point de livraison suivant sa tranche tarifaire de distribution TD(i). Il est révisé chaque année en juillet.
- le terme de molécule TM commun à tout le lot considéré, fixe sur la durée du marché.

$$TQ(i) = TQ(i)_{GRD} + TM \quad \text{où } i \in \{1, 2, 3\}$$

Données GRD	Tranche tarifaire de distribution TD(i)	Terme de Quantité TQ(i) GRD juillet 2017 (€HTT/kWh)	Terme de Molécule TM LOT 1 (€HTT/kWh)	Terme de Molécule TM LOT 2 (€HTT/kWh)
CAR inférieure à 6 000 kWh	TD1	0,02813	0.02006	0.02014
CAR de 6 000 kWh à 300 000 kWh	TD2	0,00818		
CAR de plus de 300 000 kWh à 5 000 000 kWh	TD3	0,0057		

Le Terme forfaitaire (TF) est propre à chaque Point de livraison. Il a vocation à recouvrir les parts fixes, indépendantes de la consommation, des tarifs publics d'Accès aux Tiers des Réseaux Publics de Transport (ATRT, révisé en avril) et de Distribution (ATRD, révisé en juillet).

Les taxes et contributions propres à la fourniture de gaz naturel sont les suivantes :

- Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) : 5,5% sur le TF et la CTA, 20% sur le reste
- Contribution tarifaire d'acheminement (CTA) : Arrêté du 26 avril 2013
- Taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN) : 5,88 €HT/MWh en 2017 (article 266 quinquies du code des douanes modifié par la LOI n° 2015-1786 du 29 décembre 2015 - art. 14)

Vos contacts

SIEEEN : Jérémie FOURAGE
achat-energies@sieeen.fr
Tél. 03 86 59 76 90
www.sieeen.fr

SICECO : Pascaline FISCH
achats-energie@siceco.fr
Tél. 03 80 50 85 00
www.siceco.fr

SYDESL : Jennifer PUGET
jpuget@sydesl.fr
Tél. 03 85 21 91 00
www.sydesl.fr

SDEY : Emeline RIMBAULT
e.rimbault@sdey.fr
Tél. 03 86 52 02 27
www.sdey.fr

SIED70 : Vincent RENAULT
v.renault@sied70.fr
Tél. 03 84 77 00 00
<https://www.sied70.fr>

SIDEC : Magali VIGNAL
achat-energies@sidec-jura.fr
Tél. 03 84 47 83 30

www.sidec-jura.fr

TDE90 : Virginie DEMESY
vdemesy@territoiredenergie90.fr
Tél. 03 39 03 43 29
www.territoiredenergie90.fr

SYDED : Léo MINARY
leo.minary@syded.fr
Tél. 03 81 81 73